

Bonjour à toutes et à tous. Merci Stéphane.

Je vous propose effectivement une présentation sur le programme de prévention des TMS qui a été conçu et développé par ~~l'assurance maladie risques!~~ Assurance Maladie Risques professionnels et qui s'intitule ~~donc le programme~~ Programme TMS Pros.

Mon intervention s'articulera par une introduction où on rappellera de manière succincte ce que sont les TMS et les différents facteurs de risques. Je présenterai le programme en tant que tel avec sa démarche qui est structurée en quatre étapes. Je ferai un focus sur les outils spécifiques au secteur SMS. Et puis, en guise de conclusion, je donnerai quelques éléments de synthèse.

~~Ators, de~~ De quoi parle-t-on quand on parle de TMS? ~~Done, donc~~ troubles musculo-squelettiques? Ce sont des pathologies qui touchent principalement les muscles, les tendons et les nerfs. ~~IsElles~~ se traduisent toujours par des symptômes douloureux pour le salarié et potentiellement par une réduction de ses capacités. Dernier élément, les TMS sont responsables de diverses affections qui peuvent toucher les membres supérieurs, le dos et les membres inférieurs.

~~Ators, quels~~ Quels sont les facteurs de risque? ~~C'est, c'est~~ à-dire ce qui peut être à l'origine de la survenue de ces troubles musculo-squelettiques. ~~Done il?~~ Il y a ce qu'on appelle les facteurs individuels, ~~done~~ : l'âge, le sexe, l'état de santé, certaines sensibilités. On a un groupe de facteurs qui sont les facteurs biomécaniques : notion d'effort, de répétitivité, de posture. Un ensemble de facteurs sont associés aux risques psychosociaux : ~~done~~ la notion de stress, la notion de charge de travail, la notion de tension au travail. Et puis, un dernier grand bloc de facteurs, ce sont les ambiances physiques, le fait de réaliser telle ou telle tâche dans un environnement travaillé au froid ou soumis à un certain nombre de vibrations.

Ce sont ces différents facteurs de risque qui potentiellement peuvent être combinés, puisque les TMS sont des pathologies dites multifactorielles qui peuvent être à l'origine de la survenue de plaintes, de pathologies, et donc de troubles musculo-squelettiques. ~~Done toute~~

~~Toute~~ la démarche de prévention va être de réussir à identifier ces facteurs de risque et puis de pouvoir agir sur le travail pour pouvoir réduire l'exposition des salariés potentiellement à ces différents facteurs de risque. C'est ce qu'on appelle agir sur les déterminants.

À titre d'exemple, en tant que déterminants, on peut citer l'organisation du travail. ~~On, on~~ peut citer la caractéristique des locaux par exemple. ~~C'est en~~ En quoi le travail de prévention permettra d'agir sur ces grands déterminants, modifier, transformer le travail, afin de réduire l'exposition aux facteurs de risque et réduire ainsi la survenue des troubles musculo-squelettiques.

Pour répondre à cela, ~~l'assurance maladie risques!~~ Assurance Maladie Risques professionnels a construit le programme TMS Pros il y a une petite dizaine d'années, avec environ 8000 établissements ciblés au niveau national et environ 1200 au niveau francilien. Les grands objectifs du programme, c'est de faire progresser les entreprises dans le cadre d'une démarche durable. L'idée ~~c'est que ce~~ n'est pas de faire juste un coup d'essai, c'est réellement d'entraîner une certaine dynamique et de faire en sorte que les entreprises s'approprient la démarche et deviennent de plus en plus autonomes avec cette démarche-là. Le programme se veut donc à la fois adapté à toutes sortes d'entreprises et ~~puis~~ en réalité déclinable aussi sur d'autres risques autres que les TMS.

Deuxième objectif pour nous, c'est aussi de valoriser, capitaliser, mutualiser les bonnes pratiques sur le terrain. ~~Donc ça Ça~~ passe notamment par des réunions d'échanges sur différents retours d'expérience. ~~Et puis c'est C'est~~ aussi d'accompagner, de faire progresser certains secteurs d'activité en associant notamment des organisations professionnelles.

Alors concrètement, cette démarche est structurée en quatre étapes. Les quatre étapes s'intitulent :

1. En quoi suis-je concerné par la problématique ?
2. Par quoi commencer ?
3. Comment agir ?
4. Pour quel résultat ?

Je vais détailler les objectifs de chacune de ces quatre étapes. J'ai remis le site ~~ameli Ameli~~ TMS Pros. ~~Donc, donc~~ vous pouvez assez facilement trouver l'ensemble de la démarche sur le site ~~ameli Ameli~~ ou en recherchant dans un moteur de recherche. En tapant ~~ameli Ameli~~ TMS ~~pros, Pros~~ », on a facilement accès à l'ensemble de la démarche.

La première étape du programme TMS ~~PrePros~~ permet d'engager l'entreprise réellement dans une démarche de prévention des TMS. L'idée ici, c'est globalement de faire un état initial. ~~Quand ; quand~~ nous allons dans les entreprises, on a des entreprises qui débutent, on a des entreprises qui ont déjà engagé certains points d'une démarche de prévention et d'autres qui sont aussi déjà relativement bien ~~avancés avancées~~ dans la démarche.

En tout état de cause, ce qui est important quand on essaie de structurer ce type de démarche là, c'est de faire un point d'étape, un état initial. ~~Donc, donc~~ ça veut dire faire un état des lieux ~~et puis~~, également identifier et rassembler les ~~différentes idées, les~~ différents indicateurs possibles au sein d'un tableau de bord.

On a souvent dans les entreprises différents indicateurs, parfois santé, ~~et~~ sécurité, mais qui peuvent être parfois épars. Donc il y a un intérêt à savoir de quels indicateurs j'ai réellement besoin pour engager l'entreprise dans une telle démarche. ~~Où, où~~ sont-ils ? ~~Comment, comment~~ réussir à les condenser dans un espace unique et comment les suivre au fur et à mesure de la temporalité de la démarche ?

Une fois qu'on a réalisé cet état initial, on va réellement structurer la démarche. Alors on peut formaliser d'ores et déjà l'engagement au niveau du chef d'entreprise, en signifiant globalement à l'entreprise qu'on s'engage formellement dans un projet de prévention des TMS. Il faudra également s'assurer que l'établissement dispose d'un certain nombre de compétences pour pouvoir mener à bien cette démarche de prévention. ~~Et, et~~ puis, que ces compétences sont mobilisables pour être en capacité d'agir. Donc on peut soit monter en compétences si on n'a pas les compétences. On peut aussi faire appel à des compétences externes, ~~+~~ le service de santé au travail par exemple, ou des cabinets d'ergonomie.

On fera une information au niveau des salariés du service de santé au travail quand on décide de s'engager sur ce type de démarche. ~~là~~. Et puis, on va réaliser l'identification des situations prioritaires, ce qui signifie repérer et hiérarchiser les postes ou les situations de travail qui sont les plus à risque de TMS. ~~C'est ; c'est~~ ce qu'on appelle la phase de dépistage.

Et enfin, on pourra définir un projet de prévention dans une note de cadrage. Ce qui signifie qu'à la fin de cette étape ~~deux~~ 2, on a déjà réussi à structurer la démarche. ~~Donc, donc~~ on est en capacité de définir le projet de manière écrite et de dire comment je compte le mener à bien, avec qui, sur quelles ressources et quelles situations prioritaires ont pu être analysées en première intention.

Troisième étape de TMS ~~pros~~ ~~Cette~~ ~~Pros~~, ~~cette~~ fois, c'est réellement d'agir. Alors pour agir, c'est ~~à~~ minima d'analyser finement une situation de travail, donc a priori; celle qui a été identifiée à l'étape précédente, celle qui est la plus à risque en matière de TMS, et puis de rédiger un plan d'action.

~~Donc~~; première étape, c'est ce qu'on ~~appela~~ ~~appelle~~ l'analyse ergonomique. ~~le~~ ~~diagnostic~~, au moins du poste prioritaire dépisté au préalable. Et ~~c'est~~ donc ce diagnostic, ~~c'est~~ ~~lui~~ qui permettra d'identifier les facteurs de risque de TMS que je vous ai présentés ~~en~~ ~~au~~ préalable, qui permettra de remonter aux déterminants et ce qui permettra d'essayer de modifier les différentes situations de travail.

Deuxième point de l'étape ~~trois~~ 3, c'est ~~mettre en œuvre~~; rédiger et mettre en œuvre un plan d'action. Si je m'arrête juste à l'étape du diagnostic, quelque part; je n'ai rien fait puisque c'est réellement quand les mesures de prévention seront mises en œuvre, déployées, que réellement on commencera à transformer le travail.

Dernière étape, c'est l'étape d'évaluation en quelque sorte. ~~Donc~~ ~~voilà~~, ~~on~~ ~~On~~ s'est engagé dans un projet, dans une démarche. ~~On~~, ~~on~~ y a mis de l'énergie. ~~Ça~~, ~~ça~~ demande un certain investissement, ça demande du temps. Donc il est aussi important à certains moments de la démarche de pouvoir prendre un peu de recul et donc ~~être~~ ~~d'être~~ en capacité de mesurer, d'évaluer ce qui a pu être fait, éventuellement détecter des axes d'amélioration et puis de voir comment on peut pérenniser à l'avenir l'ensemble de cette démarche, ça participe aussi à une montée en autonomie au niveau de l'établissement.

Je vous propose quelques éléments sur les outils spécifiques que vous pouvez trouver facilement aussi en ligne dans le cadre de TMS Pros, outils spécifiques au secteur SMS. Tout d'abord, au niveau du début de la démarche, sur TMS Pros a été construit un ~~quizz~~ ~~sanitaire~~, un ~~quizz~~ ~~quizz~~ pour le secteur sanitaire et social qui vise à aider à réaliser l'état initial. Donc il y a un certain nombre d'éléments spécifiques au secteur SMS qui ont été introduits dans ce quiz.

~~Voilà~~ ~~typiquement~~ ~~Typiquement~~, une des questions, c'est ~~est~~: l'évaluation des risques liés à la mobilisation des personnes est réalisée en fonction de leurs capacités. ~~est~~. Donc il y a un certain nombre de questionnements comme ça qui permettent de faire un point si on est un petit peu ou très peu, ou alors beaucoup déjà engagé dans cette thématique-là.

Le deuxième outil qui est aussi accessible à travers TMS Pros, c'est la traduction de ~~l'aide~~ ~~l'ED~~ 6291. ~~Donc~~, ~~donc~~ le guide de l'INRS, qui est la méthode d'analyse de la charge physique de travail pour le secteur sanitaire et social. Et l'outil qui a été repris dans TMS ~~Pro~~ ~~Pros~~, c'est un tableur qui permet de dépister les risques de TMS.

Le deuxième outil, qui est lui aussi issu de la ~~MGP~~ ~~MACPT~~ secteur sanitaire et social. ~~Guide~~ de l'INRS, permet de réaliser le diagnostic approfondi de la situation de travail sur la base de cinq indicateurs et sur la base d'une démarche collective et pluridisciplinaire qui vient interroger le travail en vue de le transformer.

Deuxième outil qui est proposé dans le cadre de TMS Pros, c'est l'outil **RYTHMIRITMS 3**, ~~donc~~ qui s'appelle «**Repères pour l'intervention en prévention des troubles musculo-squelettiques du secteur sanitaire et social**», qui a été développé par la CARSAT Rhône-Alpes et qui permet lui aussi de réaliser l'analyse de l'activité de travail.

Ces deux derniers outils, il faut quand même avoir un minimum de compétences pour être en capacité de les utiliser et de les exploiter au mieux.

Dernier outil qui est proposé et qui est dédié au secteur, c'est au niveau du plan d'action. Donc on a des plans d'action **viergevierges** tout secteur sur le site TMS Pros. Il y en a un assez intéressant par rapport au secteur sanitaire et social, parce qu'il pointe différentes situations de travail qui pourraient exposer au risque de TMS. ~~Donc, donc~~ il permet de guider en quelque sorte pour un futur plan d'action.

~~Voilà, en~~ **En** synthèse. ~~Je, je~~ rappelle que TMS Pros, c'est une démarche qui est structurée en quatre étapes, qui est une sorte de démarche également d'amélioration continue, qui se veut simple, qui se veut lisible, accessible à toute entreprise à travers un parcours, à travers quatre étapes. Il y a 28 questions qui rythment la progression des entreprises à travers le parcours. Ces 28 questions, on les retrouve synthétisées dans le document qui s'appelle «**Parcours TMS Pro- L'outil Pros, l'outil de pilotage de votre projet de prévention des TMS**» et qui est lui aussi téléchargeable et accessible.

a mis en forme : Police :Italique

a mis en forme : Police :Italique

Les facteurs clés de réussite, c'est d'abord l'engagement de la direction. ~~C'est d'abord l'engagement de la direction de l'établissement~~ d'avoir une volonté éclairée sur la durée de traiter un sujet de prévention des risques professionnels. ~~C'est, c'est~~ évidemment l'implication des salariés. ~~Et, et~~ puis, c'est aussi, ~~à~~ notre point de vue, une montée en compétence au niveau interne, ce qui facilitera la réalisation des actions et puis une certaine autonomie.

Voilà, de manière succincte. ~~Première, donc première~~ étape, l'état des lieux : on s'engage, on fait un état des lieux, les deux outils que j'ai très rapidement présentés, donc tableau de bord et démarche d'auto-évaluation. La deuxième phase est celle du dépistage : quelles sont les compétences nécessaires pour réaliser ou mettre en œuvre ce projet ? Phase de repérage et hiérarchisation des situations de travail les plus à **risquesrisque** avec un outil dit grille de dépistage. Troisième étape, diagnostic plan d'action : c'est l'analyse approfondie des situations de travail, observation des situations et échanges avec les salariés. L'objectif étant de transformer les situations de travail grâce à un plan d'action avec les deux outils, dont les déclinaisons sectorielles SMS.

Et enfin, la démarche d'évaluation qui vise à faire un point d'étape une fois qu'on a déjà engagé un certain nombre de ces mesures et on peut retrouver ou réutiliser les deux outils utilisés en début de démarche, à savoir tableau de bord et auto-évaluation.

Pour finir, je vous remets l'adresse mail du site TMS **ProPros**, donc amel@tmspros.fr. Je vous donne une adresse de contact pour les établissements franciliens : info.tmspro@tmspros@cramif.fr. C'est notamment madame Nathalie **CucheCUCHE** qui est pilote régional pour l'action TMS **pros, donc Pros**, que j'ai remplacée aujourd'hui, qui se fera un plaisir de répondre ~~aux questions~~ ; aux différentes questions, si vous en avez. Et donc je n'ai plus qu'à vous remercier pour votre attention.

Alors on va profiter. Si vous avez quelques questions à nous poser, profitez. ~~On, en, on~~ a quelques minutes avant de passer à la suite.

Alors je vais poser la première question à mon collègue. ~~Voilà~~ sur la démarche TMS ~~pros. Alors je vais demander~~ Pros : quel est le timing qu'il faudrait ~~en fait~~ pour mettre en place une démarche quand on commence, quand il n'y a strictement rien, quel est le bon timing pour mettre en place une démarche et de voir les actions mises en œuvre au sein notamment du secteur des EHPAD ?

C'est une bonne question.

Timing, je ne sais pas si on peut réellement répondre à cette question ~~-là~~, mais je pense que ce qui est important, c'est de se lancer dans la démarche. Il y a une obligation de santé et de sécurité; ~~il y a une obligation de résultat~~; ~~il y a une dimension sociale~~. ~~Je, je~~ pense qu'on l'a démontré. ~~Il, il~~ y a une dimension économique, ça a été démontré aussi. ~~Il, il~~ y a un coût social et un coût économique. Donc; je pense que ce qui est important, c'est de se lancer dans la démarche.

~~#~~Donc ~~il~~ n'y a pas de mauvais timing ou de bon timing. Ce qui est important, c'est d'y aller et puis d'y aller de manière un petit peu organisée et structurée. Donc je crois que c'est aussi l'objectif de la journée, c'est de vous montrer qu'il n'y a pas de mauvaise façon d'y aller. ~~Mais, mais~~ en tout cas; ce qui compte, c'est d'y aller et qu'il y a différentes aides ou différents appuis possibles pour y aller de la meilleure des façons.

~~Donc~~ ~~il n'est~~ pas certain qu'il y ait réellement un timing. ~~Mais, mais~~ ce qui est important c'est de s'engager dans une démarche structurée. Ce qui est important aussi, c'est d'être en capacité de faire le point sur ce qui a déjà été fait au sein de l'établissement. ~~Il, il~~ y a quand même des établissements qui ont déjà mis en œuvre un certain nombre d'éléments. Donc; c'est peut-être prendre le temps de se poser et puis de voir par rapport à ce que nous, on peut vous apporter ou vous présenter, où on en est. ~~Et, et quelque part~~, comment ~~on~~, soit ~~on~~ corrige le tir s'il y a des éléments qui n'ont pas été correctement mis en place, soit au contraire on renforce ce qui a pu être déjà réalisé.